



D-BOX DÉVOILE LES RÉSULTATS DE SON DEUXIÈME TRIMESTRE

Longueuil, (Québec), le 28 novembre 2008 —Technologies D-Box inc. «D-BOX», (DBO.A à la Bourse de croissance TSX) annonce des revenus de 1 004 910 \$ pour le deuxième trimestre de l'année financière 2009 terminé le 30 septembre, 2008 en comparaison de 1 148 733 \$ pour le deuxième trimestre de l'année financière 2008 terminé le 30 septembre 2007. La perte nette pour le trimestre se chiffre à 1 484 603 \$ (0,0159 \$ par action) comparativement à une perte nette de 784 909 \$ (0,0085 \$ par action) pour le trimestre correspondant de l'année financière 2008.

Renseignements financiers choisis

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre,
(en dollars à l'exception de la perte par action)

	T2/2009 30 septembre 2008	T2/2008 30 septembre 2007	T1/2009 30 juin 2008
Revenus	1 004 910	1 148 733	1 133 533
Perte nette et résultat étendu	(1 484 603)	(784 909)	(1 061 822)
Perte de base et diluée par action	(0,0159 \$)	(0,0085 \$)	(0,0116 \$)
	Au 30 septembre 2008	Au 31 mars 2008	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 604 747	4 376 881	
Placements à court terme	4 123 376	4 074 953	
Liquidités disponibles à court terme	7 728 123	8 451 834	

Faits saillants additionnels

- Les investissements consentis à ce jour au niveau du développement des affaires résultent, après la fin du trimestre, en de nouvelles ententes de licence dont une percée au niveau du jeu vidéo.
 - *Entente avec Black Box, un studio d'Electronic Arts, l'une des plus importantes sociétés de logiciels interactifs au monde (jeux vidéo).*
 - *Entente avec Universal Studios Home Entertainment. D-BOX Motion code^{MC} sera intégré à certains films en format Blu-ray^{MC} produits par ce studio (cinéma maison).*
- D-BOX élargit son conseil d'administration avec l'élection de messieurs Louis Brunel et Strath Goodship lors de sa plus récente assemblée annuelle.
 - *M. Brunel, qui agira à titre de président du conseil, a créé et dirigé des sociétés au Canada, en Europe et aux États-Unis, principalement dans l'industrie de la câblodistribution et des télécommunications et a participé à la mise en place de financements de l'ordre de deux milliards \$.*
 - *M. Goodship est présentement président et chef de direction de Technologies Miranda Inc., une société canadienne qui conçoit, fabrique et commercialise du matériel et des logiciels de haute performance destinés à l'industrie de la télédiffusion.*

Commentant les accomplissements du trimestre, M. Claude Mc Master, président et chef de la direction de D-BOX a déclaré : « La reconnaissance du potentiel et l'acceptation de notre technologie continuent de progresser auprès d'intervenants clés de l'industrie comme en témoignent nos plus récentes ententes avec Universal Studios Home Entertainment et Electronic Arts. Quoique la négociation de telles ententes requière d'importantes ressources, nous croyons que ces investissements sont essentiels pour établir la reconnaissance de la technologie et la notoriété de la marque D-BOX et éventuellement stimuler les ventes. Nous disposons d'un bilan solide, lequel nous permettra maintenant d'accélérer le développement de la compagnie en nous concentrant sur nos créneaux les plus porteurs. »

Période de trois mois terminée le 30 septembre 2008

Pour le deuxième trimestre de l'année financière 2009 se terminant le 30 septembre 2008, les revenus se sont élevés à 1 004 910 \$ comparativement à 1 148 733 \$ l'an dernier. Cette baisse de 13% provient des ventes de produits de divertissement à domicile qui sont passés de 856 596 \$ à 715 564 \$ alors que les ventes générées par les clients du secteur du divertissement commercial se sont maintenues à 289 346 \$ comparativement à 292 137 \$ pour la même période l'an dernier.

Pour le deuxième trimestre, le bénéfice brut s'est établi à 331 449 \$ comparativement à 502 654 \$ pour la période correspondante de l'année précédente. Cette variation du bénéfice brut s'explique principalement par l'accroissement des frais fixes de production occasionné par l'agrandissement et l'aménagement de nos facilités de production.

La perte nette du deuxième trimestre de l'année financière 2009 se terminant le 30 septembre 2008 se chiffre à 1 484 603 \$ ou (0,0159 \$ par action) comparativement à une perte nette de 784 909 \$ (0,0085 \$ par action) pour le trimestre correspondant de l'année financière 2008. Cette augmentation de la perte s'explique principalement par la diminution du bénéfice brut ainsi que par une augmentation des frais de vente et marketing, des frais d'administration et des frais de recherche et développement.

L'information financière à l'égard de la période de trois mois terminée le 30 septembre 2008 décrite ci-haut ainsi que celle à l'égard de la période de six mois terminée le 30 septembre 2008 décrite ci-après devraient être lues en parallèle avec les états financiers et le rapport de gestion intermédiaire de la Compagnie en date du 30 septembre 2008. Ces documents sont disponibles au www.sedar.com

Période de six mois terminée le 30 septembre 2008

Pour le semestre terminé le 30 septembre 2008, les revenus se sont chiffrés à 2 138 443 \$, une hausse de 10% comparativement au montant de 1 951 271 \$ enregistré l'année dernière. La progression des revenus provient des ventes de produits de divertissement à domicile qui sont passées de 1 192 180 \$ à 1 574 700 \$, une augmentation de 32%. Cette croissance s'explique par l'ouverture de nouveaux points de ventes, entre autres au sein du réseau des magasins spécialisés, du positionnement des ressources et des efforts affectés aux ventes et au marketing ainsi qu'à la pénétration des nouveaux produits mis en marché au cours de la dernière année. Par ailleurs, les ventes générées par les clients du secteur du divertissement commercial ont diminué de 26%, totalisant 563 743 \$ au premier semestre de l'année 2009 comparativement à 759 091 \$ en 2008. L'importance relative sur nos revenus totaux des ventes provenant du marché des arcades ont diminué de 39% des revenus l'an dernier à 26% des revenus pour l'exercice en cours.

Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2008, le bénéfice brut s'est élevé à 797 034 \$ comparativement à 782 103 \$ pour la période comparable de l'an dernier. Cette baisse de la marge brute s'explique essentiellement par l'accroissement des frais fixes de production.

La perte nette des six premiers mois de l'année financière 2009 se terminant le 30 septembre 2008 se chiffre à 2 546 425 \$ ou (0,0275 \$ par action) comparativement à une perte nette de 1 782 759 \$ (0,0238\$ par action) pour la période correspondante l'année dernière. Cette augmentation de la perte s'explique principalement par la diminution du bénéfice brut ainsi que par une augmentation des frais de vente et marketing, des frais d'administration et des frais de recherche et développement.

Prorogation des bons de performance détenus par Deluxe Digital Studios, Inc.

D-BOX annonce que 800 000 des 1 500 000 bons de souscription de performance détenus par Deluxe Digital Studios, Inc. ont été amendés par le biais d'une prorogation de leur date d'expiration du 25 août 2009 au 30 septembre 2009.

Ces bons de souscription de performance furent émis par D-BOX le 25 août 2006 à l'égard de services rendus à D-BOX par Deluxe Digital Studios, Inc.

Perspectives

De façon générale, D-BOX priorisera, trois axes majeurs de développement dans le secteur du divertissement; soit le jeu vidéo le cinéma en salle et le cinéma maison.

Suite à la signature, peu après la fin du trimestre, d'une première entente de licence avec un studio de développement de jeu vidéo, D-BOX vise au cours des prochains trimestres à multiplier de telles ententes tout en poursuivant ses discussions avec différents manufacturiers de consoles de jeux afin d'éventuellement rendre la technologie D-BOX compatible à leurs équipements. L'aboutissement d'une telle démarche permettrait à D-BOX d'avoir accès à un bassin significatif de joueurs, tandis que pour les manufacturiers de consoles, la technologie de D-BOX pourrait s'avérer un facteur de différenciation important dans ce marché hautement compétitif où chaque gain ou perte d'une part de marché peut représenter des sommes considérables.

Au niveau du divertissement commercial, D-BOX poursuit présentement ses discussions avec des propriétaires de salles dans certaines grandes villes nord-américaines ainsi qu'avec des studios de cinéma afin de présenter un premier long métrage incorporant l'audio, le vidéo et le mouvement (AVM). La pénétration éventuelle de ce nouveau marché pourrait rapidement contribuer à accroître la visibilité de la technologie de D-BOX et pourrait à moyen terme se traduire par des revenus significatifs, soit par le biais de ventes de systèmes, de royautés sur la vente de billets ou encore par l'exécution de contrats de service à l'égard du matériel vendu.

Les conditions économiques actuelles pourraient rendre les marchés difficiles pour la vente des produits de D-BOX et avoir un impact sur la rentabilité future de l'entreprise.

A propos de D-BOX

Technologies D-BOX inc. est un concepteur et un fabricant de générateurs de mouvement à la fine pointe de la technologie, destinés principalement à l'industrie du divertissement. Cette technologie unique et brevetée, D-BOX MOTION CODE(MC), utilise les codes de mouvement programmés spécifiquement pour chaque film, programme de télé ou jeu vidéo. Les mouvements qui en résultent sont parfaitement synchronisés avec l'action à l'écran. En formant des alliances avec des chefs de file de l'industrie, la technologie primée de génération du mouvement de D-BOX s'impose graduellement en tant que norme mondiale dans l'univers du divertissement. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter www.d-box.com. D-BOX(R) est une marque de commerce enregistrée et D-BOX MOTION CODE(MC) une marque de commerce de Technologies D-BOX Inc. Les autres noms sont uniquement publiés à titre indicatif et peuvent représenter des marques de commerce de leurs propriétaires respectifs.

Mise en garde à l'égard d'énoncés prospectifs

Certaines déclarations du présent document, y compris celles qui expriment les attentes ou les estimations de la direction en ce qui a trait au rendement futur de la société, constituent des « énoncés prospectifs » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs sont nécessairement fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que la direction les considère vraisemblables au moment de les formuler, sont assujetties de façon inhérente à des incertitudes et à des risques importants sur les plans commercial, économique et concurrentiel. Nous avisons les investisseurs de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. La société décline par ailleurs toute intention ou obligation de mettre à jour publiquement ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres.

La Bourse de croissance TSX n'assume aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.

Pour de plus amples renseignements communiquer avec :

M. Luc Audet
Chef de la direction financière
Technologies D-BOX inc.
450-442-3003, poste 296
laudet@d-box.com

M. Marc Jasmin CMA
Associé
Communications Financières Jasmin-Dumais Inc.
514-231-2360
marc@comjamais.com
mjasmin@d-box.com